

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 1^{er} octobre 2019, à 19 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
Louise Arpin
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Martin Nichols
Jean Provost

Est absent

Monsieur le conseiller : Rosaire Phaneuf

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 195-10-19**

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard

Appuyé par Louise Arpin

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter les points suivants :

- 26.1 Formation sur le déneigement offerte par l'APSAM – Inscription du Responsable de la voirie
- 26.2 Installation d'un système de surveillance pour le Centre Synagri – Mandat
- 26.3 Entretien ménager pour l'immeuble au 772 rue Principale – Embauche
- 26.4 Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 3

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019
4. Consultation publique concernant le dossier suivant :
 - Demande de dérogation mineure – Implantation d'une clôture dérogatoire sur les lots 3 698 010 et 3 698 034 – Propriété sise au 1235 rang Salvail Sud
5. Acceptation des comptes
6. Période de questions
7. Rapport du délégué à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
8. Loisirs – information des représentants du CCL
9. Représentante autorisée – Services en ligne Clicséquor – Entreprises
10. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023
11. Déneigement des stationnements au 772 rue Principale et au 870 rue Principale – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
12. Modification de nos règlements d'urbanisme – Mandat à notre firme d'avocats Therrien Couture SENC
13. Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale – Approbation du montant des dépenses
14. Municipalité alliée contre la violence conjugale
15. Mesures d'urgence – Installation d'un interrupteur 2 positions pour brancher une génératrice au 772 rue Principale et 870 rue Principale

16. Travaux d'asphaltage rue Lépine – Autorisation de paiement suite au décompte #1 et autorisation de paiement
17. Fonds de développement rural – Remplacement de la cabane de baseball – Engagement de la Municipalité
18. Fonds de développement rural – Aménagement d'une halte vélo – Engagement de la Municipalité
19. Aménagement d'un espace de virage au bout de la rue Lépine – Mandat à Excavation Luc Beaugard inc.
20. Colloque COMBEQ – Inscription de l'inspectrice en bâtiment
21. Demande de dérogation mineure – Implantation d'une clôture dérogatoire sur les lots 3 698 010 et 3 698 034 – Propriété sise au 1235 rang Salvail Sud
22. Fermeture des filets du terrain de balle – Mandat à la compagnie Beutech
23. Projet mur de graffiti – Mandat à la compagnie Dose Culture
24. Entretien des patinoires – Mandat pour la saison hivernale 2019-2020
25. Surveillance de la patinoire – Recrutement
26. Divers
 - 26.1 Formation sur le déneigement offerte par l'APSAM – Inscription du Responsable de la voirie
 - 26.2 Installation d'un système de surveillance pour le Centre Synagri – Mandat
 - 26.3 Entretien ménager pour l'immeuble au 772 rue Principale – Embauche
 - 26.4 Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 3
27. Dépôt de la correspondance
28. Période de questions
29. Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019 RÉSOLUTION NUMÉRO 196-10-19

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019, tel que rédigé.

4- CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE DOSSIER SUIVANT :

Conformément à l'avis public du 16 septembre 2019, les informations sont données relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

- Demande de dérogation mineure – Implantation d'une clôture dérogatoire sur les lots 3 698 010 et 3 698 034 – Propriété sise au 1235 rang Salvail Sud

5- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 197-10-19

PAIEMENTS ANTICIPÉS

C1900566	D	Postes Canada - La Présentation	Achat timbres	1 628,32 \$
C1900567	D	Rona inc.	Bouche fissure / 5e Rang	17,70 \$
C1900567	D	Rona inc.	Accessoires / F150 - 2019	317,72 \$
C1900568	D	Eurofins Environex	Analyses eau potable août	234,55 \$
C1900568	D	Eurofins Environex	Affluent eaux usées août	238,81 \$
C1900569	D	Municipalité de Saint-Damase	Poussière de marbre	56,08 \$
C1900570	R	Groupe Silex inc.	Réhab. Laferté 11-07/23-08	4 489,77 \$
C1900571	D	Accès Info enr.	Inst. Routeur loisirs	192,01 \$
C1900571	D	Accès Info enr.	Corr. Antidote & étuis / tablette	123,02 \$

C1900571	D	Accès Info enr.	Vérif réseau & config routeur	525,43 \$
C1900572	D	Cabinets Maska	Loc. Cabinet juillet	160,97 \$
C1900573	D	P.E.D. Rainville Équipement inc.	Transp. Pierre centre Synagri	275,94 \$
C1900574	I	La Capitale Assureur	Ass. Collective août	3 253,05 \$
C1900574	I	La Capitale Assureur	Ass. Collective septembre	3 253,05 \$
C1900575	D	Antonio Moreau (1984) Ltée	Gant, lunettes, bouchon/voirie	114,75 \$
C1900576	D	Postes Canada	Prog. Automne 2019	208,54 \$
C1900576	D	Postes Canada	Journal août	236,91 \$
C1900577	D	Groupe Maskatel LP	Internet pavillon loisirs	23,35 \$
C1900578	D	Promoglo	Colliers lumineux st-jean	119,57 \$
C1900578	D	Promoglo	Colliers lumineux halloween	328,83 \$
C1900579	D	Cusson Juliette	Arbitre soccer 2019	81,50 \$
C1900580	D	Cusson Alexis	Arbitre soccer 2019	86,00 \$
C1900581	D	Cordeau Alexandre	Remb. Peinture mur espace jeunesse	132,93 \$
C1900582	D	Provost Émile	Entraîneur soccer 2019	198,75 \$
C1900583	D	Fournier Émile	Arbitre soccer 2019	101,00 \$
C1900584	D	Rouleau Manon	Dépl. Formation brigadière	18,90 \$
C1900585	D	Béland Émy	Arbitre soccer 2019	64,00 \$
C1900586	D	Garage Dubé	Antirouille F-150 2019	132,16 \$
C1900587	D	Kemira Water Solutions Canada inc.	Sulfate alum étangs aérés	4 659,25 \$
C1900588	D	Fonds d'information sur le territoire	Mutations août	12,00 \$
C1900589	I	Konica Minolta	Copies août	364,14 \$
C1900590	D	Lussier Aurèle	Système de son camp de jour	120,00 \$
C1900591	D	Cie de Transport Maskoutaine inc.	Sortie c/j parkour Drummond	465,65 \$
C1900592	D	Services De Cartes Desjardins	Immatriculation F-150 2019	374,18 \$
C1900592	D	Services De Cartes Desjardins	Aliments camp de jour	32,48 \$
C1900592	D	Services De Cartes Desjardins	Radios bidirectionnelles	183,94 \$
C1900592	D	Services De Cartes Desjardins	Sortie cinéma camp de jour	107,00 \$
C1900592	D	Services De Cartes Desjardins	Souper fin camp de jour	258,01 \$
C1900593	R	Laboratoires de la Montérégie inc.	Analyses prol. Égout rte 137	6 869,76 \$
C1900594	D	Son-Arts Productions	Loc. Équip. Cinéma extérieur	497,84 \$
C1900595	D	Mini-Entrepôts Bazinet inc.	Chèque annulé: C1900595	(569,13) \$
C1900595	D	Mini-Entrepôts Bazinet inc.	Loc. Entrepôt du 01-10/31-12	569,13 \$
C1900596	I	Bell Mobilité Inc.	Cellulaires voirie août & sept	216,00 \$
C1900597	R	Serres Rosaire Pion & Fils inc.	Vivaces projet monarques	413,36 \$
C1900598	D	Lamouche Yannick	Remb. Insc. Tristan Lamouche	45,00 \$
C1900599	R	Echo-Tech H20 Inc.	Mesure de boues étangs	4 010,33 \$
C1900600	R	Serres et Jardins Girouard	Arbres & arbustes monarques	886,13 \$
C1900601	D	Loisirs de St-Liboire inc.	Poussière de marbre	61,44 \$
C1900602	D	Bernard Julie	Remb. insc. Mathieu William	45,00 \$
C1900603	D	Dubreuil Annie	Remb. insc. Philippe Joyal	45,00 \$
C1900604	I	Konica Minolta	Loc. Photocopieur octobre	155,64 \$
C1900605	R	Lasalle NHC	Plan gest. débordements égout	7 214,68 \$
C1900606	D	D.M. Sécurité & Alarme	Surv. gym du 04-09-19/04-09-20	220,06 \$
C1900607	R	Excavation Luc Beauregard Inc.	Exc.balançoire parents/enfants	718,60 \$
C1900608	D	Kréatif	Entretien site web	395,51 \$
C1900609	D	Ferme M et M Blanchette inc.	Remb. Taxation supplémentaire	268,02 \$
C1900610	D	Mini-Entrepôts Bazinet inc.	Location entrepôt octobre	189,71 \$
C1900611	D	9146-6763 Québec inc..	Remb. Taxation supplémentaire	113,91 \$
C1900612	R	9216-0498 Québec inc.	Réparation filet de baseball	603,62 \$
C1900612	R	9216-0498 Québec inc.	Ajout filet de baseball	1 948,83 \$
L1900068	I	Télébec	Télécopieur du 10-08/9-09	177,62 \$
L1900069	I	Hydro Québec	Rue Lépine du 14-06/13-08	19,53 \$

L1900069	I	Hydro Québec	Pav. Loisirs du 14-06/13-08	799,54 \$
L1900069	I	Hydro Québec	Dek hockey du 14-06/13-08	744,33 \$
L1900069	I	Hydro Québec	Log. 2e étage du 15-06/14-08	45,56 \$
L1900069	I	Hydro Québec	Piste cyclabe du 15-06/14-08	59,22 \$
L1900069	I	Hydro Québec	Garage mun. Du 15-06/14-08	160,64 \$
L1900070	I	Hydro Québec	Piste cyclable du 18-06/15-08	14,53 \$
L1900070	I	Hydro Québec	Gym du 21-07/20-08	1 603,01 \$
L1900070	I	Hydro Québec	Terrain soccer du 23-07/20-08	68,34 \$
L1900070	I	Hydro Québec	Bur. Mun. Du 24-05/2-07	1 032,29 \$
L1900071	I	Ministre du Revenu du Québec	DAS Provincial août	11 618,22 \$
L1900072	I	Agence des Douanes et du Revenu	DAS Fédéral août	4 417,78 \$
L1900073	I	Retraite Québec	RREM élus août	683,40 \$
L1900074	I	Desjardins Sécurité Financière	REER employés août	698,64 \$
L1900075	I	Hydro Québec	Éclairage public août	1 099,03 \$
L1900076	I	Télébec	Télécopieur du 10-09/09-10	177,58 \$

71 527,96 \$

SALAIRES VERSÉS EN SEPTEMBRE : 34 807,58 \$

I : Incompressible

R : Résolution

D : Délégation

COMPTES À PAYER

Distribution Sports Loisirs G.P. inc.	Filets de soccer	339,07 \$
M.R.C. des Maskoutains	Mise à jour #21	1 508,23 \$
M.R.C. des Maskoutains	Hon. Pav. Lépine août	730,25 \$
M.R.C. des Maskoutains	Mise à jour rôle d'évaluation	1 171,71 \$
Entreprises B.J.B. Inc	Lampadaire 588 Principale	160,63 \$
Entreprises B.J.B. Inc	Lampadaire route 137	160,63 \$
Entreprises B.J.B. Inc	Lampadaire entre le 477 & 481 Gagnon	1 138,88 \$
Garage Pierre Laflamme enr.	Réparation Chevrolet 2007	498,22 \$
R. Bazinet & Fils Ltée	Essence camion voirie & tracteur	699,77 \$
Régie de L`A.I.B.R.	Eau consommée du 30-07/28-08	23 478,85 \$
Régie de L`A.I.B.R.	Formation & rép. Rooter	162,74 \$
Rona inc.	Panneau / croque-livre	52,41 \$
Rona inc.	Écrou arrêt / signalisation	16,81 \$
Rona inc.	Pièces / station pompage Michon	8,74 \$
Rona inc.	Réparation équipements voirie	16,98 \$
Bertrand Mathieu Ltée	Loc. Conteneur site Laferté	757,83 \$
Bertrand Mathieu Ltée	Décontamination site Laferté	77 450,04 \$
Ministre des Finances du Québec	2e versement Sûreté du Québec	172 980,00 \$
Buropro Citation	Agendas, clavier, stylos	193,97 \$
Buropro Citation	Minuteur centre Synagri	50,46 \$
Buropro Citation	Agendas	52,40 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières organiques sept.	4 387,80 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières recyclables sept	3 610,96 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Résidus domestiques sept	8 146,02 \$
Groupe Sports-Inter Plus	Dossards, sifflets / soccer	228,06 \$
Entreprises Benoît Gaudette	2e vers. Incluant télescopique	5 274,48 \$
Cabinets Maska	Loc. Cabinet août & septembre	275,94 \$
Produits Beta Pétrochimie	Produits nett. Pavillon & bureau	264,23 \$

Énergies Sonic inc.	Propane centre Synagri	1 111,90 \$
Sécurité Maska (1982 inc.)	Extincteur camion F-150	42,03 \$
St-Germain Raphaël	Act. Sportives gym automne 19	500,00 \$
Gibeault Johanne	Cours méditation automne 19	300,00 \$
Antonio Moreau (1984) Ltée	Harnais / voirie	127,25 \$
Excavation Luc Beauregard Inc.	Réparation asphalte Salvail Sud	215,58 \$
Excavation Laflamme et Ménard Inc.	Travaux 5e rang	1 427,99 \$
Impressions KLM	Journal municipal septembre	1 262,43 \$
Vallières Asphalte Inc.	Rapiéçage d'asphalte	14 392,66 \$
Clôtures Distinction	Inst. Poteaux / filet t.balle	1 333,71 \$
Réseau Internet Maskoutain	Téléphone IP octobre	152,92 \$
BB Moteur	Réparation débroussailleuse	136,14 \$
Fournier Émile	Arbitre soccer	17,50 \$
Finitions Vincent Lacasse Inc.	Remb. Demande modif. Règlement	500,00 \$
		325 336,22 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN SEPTEMBRE 2019

Taxes et droits de mutations	26 405,76 \$
Permis émis	1 080,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	578,13 \$
Camp de jour	106,00 \$
Inscriptions - Activités du Gymnase	5 535,00 \$
Location Pavillon, centre Synagri & terrains	1 275,00 \$
Redevances carrières & sablières	13 589,99 \$
Subvention camp de jour	5 250,00 \$
Don projet graffiti	1 500,00 \$
Divers: Association ligue de soccer des Patriotes	752,50 \$
Divers :	345,17 \$
TOTAL - DÉPÔTS	56 072,38 \$

Dépôts directs

Intérêts banque	1 573,50 \$
TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS	1 573,50 \$

GRAND TOTAL

57 645,88 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en septembre 2019 pour un montant total 71 527,96\$;

De ratifier le paiement des salaires versés en septembre 2019, au montant total de 34 807,58\$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour octobre 2019, au montant total 325 336,22\$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de septembre 2019, au montant de 57 645,88\$.

6- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

7- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de septembre 2019.

- Adoption du budget 2020
- Adoption du plan d'action 2020

8- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Halloween : Collecte de bonbons dans les rues : 31 octobre 2019
Fête de l'halloween pour les enfants au Centre Synagri : 1^{er} novembre

9- REPRÉSENTANTE AUTORISÉE – SERVICES EN LIGNE CLICÉCUR – ENTREPRISES RÉSOLUTION NUMÉRO 198-10-19

Considérant que Madame Josiane Marchand occupe le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière,

Considérant que la Municipalité doit nommer un représentant auprès Revenu Québec pour les services en ligne clicÉCUR – Entreprise ;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

De nommer Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière représentante autorisée à clicÉCUR – Entreprise numéro NEQ 8813427851.

La Municipalité de La Présentation consent à ce que Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à ;

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicÉCUR – Entreprises ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- à remplir les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisations de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
- et à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toutes négociations avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerte (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

10- PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2019-2023 RÉSOLUTION NUMÉRO 199-10-19

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyée par Martin Nichols
Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**11- DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS AU 772 RUE PRINCIPALE ET AU 870 RUE PRINCIPALE – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
RÉSOLUTION NUMÉRO 200-10-19**

Considérant que la résolution numéro 184-09-19, adoptée le 3 septembre 2019, approuve le devis et autorise l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de déneigement des stationnements au 772 rue Principale et au 870 rue Principale;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 24 septembre 2019, et qu'un seul soumissionnaire a déposé une soumission;

Considérant que la soumission est conforme aux exigences de la Municipalité;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat de *Déneigement des stationnements du 772 rue Principale et du 870 rue Principale pour les trois prochaines saisons hivernales soit 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022*, à l'entreprise Excavation Luc Beauregard Inc., au montant total pour les 3 ans de 28 287,08\$, incluant les taxes;

De confirmer que la présente résolution et les documents d'appel d'offres deviennent le contrat liant les parties pour l'exécution des travaux.

**12- MODIFICATION DE NOS RÈGLEMENTS D'URBANISME – MANDAT À NOTRE FIRME D'AVOCATS THERRIEN COUTURE SENC
RÉSOLUTION NUMÉRO 201-10-19**

Considérant que la Municipalité de La Présentation souhaite faire des modifications à son règlement d'urbanisme;

Considérant que le projet de loi C-45 a été adopté le 17 octobre 2018 concernant la Loi sur le cannabis et que la Municipalité souhaite encadrer cet usage qui est maintenant rendu possible;

Considérant l'offre de service vocale de nos avocats Therrien Couture;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

De donner mandat à Therrien Couture SENC pour nous aider dans la rédaction de nos modifications règlementaires concernant la Loi sur le cannabis, au coût d'environ 1 500\$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la facture une fois que nous aurons reçu tous les documents.

**13- PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE – APPROBATION DU MONTANT DES DÉPENSES
RÉSOLUTION NUMÉRO 202-10-19**

Considérant que la Municipalité a reçu confirmation du ministre des Transports, de l'octroi d'une subvention de 15 000 \$, dans le cadre du Programme d'Aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration, pour effectuer le rechargement de pierre ainsi que l'épandage d'abat poussière dans le rang Salvail Nord et l'ajout et l'élargissement d'une glissière de sécurité dans le rang Haut Salvail;

Considérant que la Municipalité doit donner confirmation de la réalisation et du montant des travaux;

Considérant que les travaux de rechargement de pierre ainsi que l'épandage d'abat poussière prévue au rang Salvail Nord ont été exécutés en 2019, pour un montant de dépenses de 28 505,54\$, taxes incluses;

Considérant que les travaux d'ajout et d'élargissement de glissières de sécurité ont également été réalisés en 2019, pour un montant de dépenses de 7 906,50\$, taxes incluses;

Considérant que les travaux de pavage de la rue Lépine ont été réalisés en 2019, pour un montant de dépenses de 106 672,80\$, taxes incluses;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De confirmer et d'approuver les dépenses effectuées au montant total de 143 084,84\$, taxes incluses pour les travaux exécutés au rang Salvail Nord, au rang Haut Salvail et sur la rue Lépine pour un montant subventionné de 15 000\$ et ce, conformément aux exigences du Ministère des Transports;

De confirmer que les travaux qui ont été exécutés conformément aux présentes dépenses l'ont été sur des routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**14- MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE
RÉSOLUTION NUMÉRO 203-10-19**

Considérant que la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'attente de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De proclamer la Municipalité de La Présentation alliée contre la violence conjugale.

**15- MESURES D'URGENCE – INSTALLATION D'UN INTERRUPTEUR 2 POSITIONS POUR BRANCHER UNE GÉNÉRATRICE AU 772 RUE PRINCIPALE ET AU 870 RUE PRINCIPALE
RÉSOLUTION NUMÉRO 204-10-19**

Considérant que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

Considérant que la Municipalité doit se mettre conforme sur plusieurs aspects, dont l'ajout d'un interrupteur pour brancher, une génératrice au centre de coordination et au centre d'hébergement;

Considérant la soumission reçue de l'entreprise B.J.B. inc.;

Il est proposé par Jean Provost
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Entreprise B.J.B. inc. pour l'installation d'un interrupteur 2 positions au centre de coordination au coût de 9 437\$, plus les taxes et au centre d'hébergement au coût de 11 375\$, plus les taxes;

De payer lesdites factures une fois les travaux terminés.

**16- TRAVAUX D'ASPHALTAGE RUE LÉPINE – AUTORISATION DE PAIEMENT SUITE ÀU DÉCOMPTE #1 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT
RÉSOLUTION NUMÉRO 205-10-19**

Considérant la résolution numéro 151-07-19 adoptée le 2 juillet 2019 concernant l'adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions;

Considérant la recommandation de Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur à la MRC des Maskoutains relativement au paiement du décompte progressif #1;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le décompte numéro 1 et d'autoriser le paiement à l'entreprise Excavation Jonda pour une somme de 96 005,53\$, taxes incluses, pour les travaux réalisés dans le cadre des travaux de pavage de la rue Lépine.

**17- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL – REMPLACEMENT DE LA CABANE DE BASEBALL –
ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ
RÉSOLUTION NUMÉRO 206-10-19**

Considérant la demande d'aide financière adressée à la MRC des Maskoutains pour évaluation et approbation, dans le cadre du Fonds de développement rural, par la Municipalité de La Présentation;

Considérant que le projet consiste à remplacer la cabane de baseball;

Considérant que la municipalité s'engage à payer le montant des frais excédentaires au montant de la subvention tel qu'indiqué dans les formulaires transmis;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil de la Municipalité de La Présentation approuvent le projet soumis à la MRC des maskoutains dans le cadre du Fonds de développement rural, ainsi que la participation financière de la Municipalité tel d'indiqué dans les formulaires transmis;

Que le maire, Claude Roger ou le maire suppléant, Georges-Étienne Bernard et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Josiane Marchand ou la secrétaire-trésorière adjointe, Guylaine Giguère soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de La Présentation l'entente avec la MRC des Maskoutains dans le cadre du Fonds de développement rural.

**18- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL – AMÉNAGEMENT D'UNE HALTE VÉLO –
ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ
RÉSOLUTION NUMÉRO 207-10-19**

Considérant la demande d'aide financière adressée à la MRC des Maskoutains pour évaluation et approbation, dans le cadre du Fonds de développement rural, par la Municipalité de La Présentation;

Considérant que le projet consiste à aménager une halte vélo;

Considérant que la municipalité s'engage à payer le montant des frais excédentaires au montant de la subvention tel qu'indiqué dans les formulaires transmis;

Il est proposé par Mélanie Simard

Appuyé par Louise Arpin

Et résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil de la Municipalité de La Présentation approuvent le projet soumis à la MRC des maskoutains dans le cadre du Fonds de développement rural, ainsi que la participation financière de la Municipalité tel d'indiqué dans les formulaires transmis;

Que le maire, Claude Roger ou le maire suppléant, Georges-Étienne Bernard et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Josiane Marchand ou la secrétaire-trésorière adjointe, Guylaine Giguère soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de La Présentation l'entente avec la MRC des Maskoutains dans le cadre du Fonds de développement rural.

**19- AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE VIRAGE AU BOUT DE LA RUE LÉPINE – MANDAT À
EXCAVATION LUC BEAUREGARD INC.
RÉSOLUTION NUMÉRO 208-10-19**

Considérant qu'actuellement, la Municipalité vit une problématique sur la rue Lépine à cause du manque d'espace au bout de la rue pour un virage adéquat pour les véhicules lourds (camion de vidange et de déneigement);

Considérant que la Municipalité doit prévoir aménager un espace de virage pour les véhicules lourds au bout de la rue Lépine;

Considérant la soumission reçue de la compagnie Excavation Luc Beauregard inc.;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard

Appuyé par Jean Provost

Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Excavation Luc Beauregard inc. pour l'aménagement d'un espace de virage pour les camions lourds, pour un montant de 9 422,20\$, incluant les taxes;

De payer ladite facture une fois les travaux terminés.

**20- COLLOQUE COMBEQ – INSCRIPTION DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT
RÉSOLUTION NUMÉRO 209-10-19**

Considérant que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) tiendra son Colloque régional à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 31 octobre 2019, et que l'inspectrice en bâtiment est intéressée d'y participer;

Il est proposé par Louise Arpin

Appuyé par Mélanie Simard

Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'inscription et la participation de Sabrina Bayard au colloque régional de la COMBEQ qui se tiendra à Saint-Jean-sur-Richelieu le 31 octobre prochain;

D'autoriser le paiement des frais d'inscription de 85\$ plus les taxes;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement selon la réglementation en vigueur à cet effet.

**21- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMPLANTATION D'UNE CLÔTURE DÉROGATOIRE SUR LES LOTS 3 698 010 ET 3 698 034 – PROPRIÉTÉ SISE AU 1235 RANG SALVAIL SUD
RÉSOLUTION NUMÉRO 210-10-19**

Considérant qu'une demande de dérogation mineure en bonne et due forme a été déposée au bureau municipal par monsieur Martin Blanchette, propriétaire du 1325, rang Salvail Sud ;

Considérant que la demande vise à permettre l'implantation d'une clôture d'au plus 3 mètres de hauteur, surmonter d'un fil barbelé, encerclant les lots 3 698 304 et 3 698 010 ;

Considérant que le règlement d'urbanisme numéro 06-81 présentement en vigueur limite la hauteur d'une clôture à 2 mètres et précise qu'un fil barbelé peut exclusivement servir, en zone agricole, pour les terrains servant de pacage aux animaux ;

Considérant que la clôture projetée entourera le champ en culture ;

Considérant que la dérogation, impliquant l'aménagement d'une clôture de 9 pieds, surmonté d'un fil barbelé, ne porte pas préjudice à la jouissance des droits de propriété des résidences voisines;

Considérant que l'application de la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur ;

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme du 19 septembre 2019 ;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De repousser le point à la séance du 5 novembre prochain. Les membres du Conseil souhaitent effectuer une visite au 1325, Salvail Sud afin de mieux comprendre la demande déposée par Monsieur Blanchette.

**22- FERMETURE DES FILETS DU TERRAIN DE BALLE – MANDAT À LA COMPAGNIE BEAUTECH
RÉSOLUTION NUMÉRO 211-10-19**

Considérant que chaque année, nous devons fermer les filets du terrain de baseball pour éviter de les abîmés durant la période hivernale;

Considérant que la Municipalité a trouvé une compagnie qui offre ce service;

Considérant l'offre de service reçu en date du 16 septembre 2019;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Beatech, pour la fermeture des filets de baseball au coût estimé de 1 000\$, taxes exclues;

De payer ladite facture une fois les travaux terminés.

**23- PROJET MUR DE GRAFFITI – MANDAT À LA COMPAGNIE DOSE CULTURE
RÉSOLUTION NUMÉRO 212-10-19**

Considérant que la Municipalité à un projet de vouloir faire un mur de graffiti pour nos jeunes ;

Considérant que le Dek hockey St-Hyacinthe, suite à leur tournoi entreprise, offre un don de 1 500\$ à la Municipalité pour la conception de ce mur ;

Considérant la soumission de la compagnie Dose culture pour l'implantation d'un mur de graffiti ;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

De donner le mandat à la compagnie Dose culture pour l'implantation d'un mur de graffiti pour un coût de 1 469,54\$, incluant les taxes ;

De payer ladite facture une fois les rapports reçus.

**24- ENTRETIEN DES PATINOIRES – MANDAT POUR LA SAISON HIVERNALE 2019-2020
RÉSOLUTION NUMÉRO 213-10-19**

Considérant que la Municipalité désire renouveler le mandat pour l'entretien des patinoires;

Considérant l'offre de services présentée à Stéphane Cournoyer pour effectuer ces travaux pour la saison hivernale 2019-2020;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le contrat de travail signé par Stéphane Cournoyer pour l'entretien des patinoires durant la saison hivernale 2019-2020;

D'autoriser Stéphane Cournoyer à débiter les travaux dès que la température le permettra;

D'autoriser le paiement des honoraires exigés au contrat, au montant de 9 500\$, selon les modalités prévues à l'entente, incluant l'entretien de l'anneau de glace.

**25- SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – RECRUTEMENT
RÉSOLUTION NUMÉRO 214-10-19**

Considérant que la saison hivernale 2019-2020 arrive à grands pas et que nous aurons besoin de personnel pour la surveillance de la patinoire;

Considérant qu'il y a des postes de surveillant de patinoire de disponibles;

Considérant que les offres d'emploi seront affichées à compter du 2 octobre 2019;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la coordonnatrice des loisirs Marie-Soleil Gaudreau et la directrice générale Josiane Marchand de procéder à l'embauche des personnes pour combler les postes affichés, aux conditions mentionnées.

26- DIVERS

**26.1 FORMATION SUR LE DÉNEIGEMENT OFFERTE PAR L'APSAM – INSCRIPTION DU
RESPONSABLE DE LA VOIRIE
RÉSOLUTION NUMÉRO 215-10-19**

Considérant que l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaire municipale (APSAM) organise une formation Déneigement : travailler de façon sécuritaire le 18 novembre prochain;

Considérant qu'il est souhaitable que le Responsable des travaux publics y participe;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la participation de Monsieur Alexandre Cordeau à la formation Déneigement : travailler de façon sécuritaire, le 18 novembre prochain et de défrayer les frais d'inscription pour cette journée de formation qui sont de 98,17\$ si le nombre de participants atteint un total de 10, taxes et frais de déplacement du formateur en sus;

D'autoriser le paiement de la facture à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaire municipale.

**26.2 INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE POUR LE CENTRE SYNAGRI – MANDAT
RÉSOLUTION NUMÉRO 216-10-19**

Considérant que depuis la construction du Centre Synagri, à plusieurs reprises nous avons subi des actes de vandalisme;

Considérant qu'il serait souhaitable de faire installer un système de surveillance pour superviser notre bâtisse;

Considérant que la Municipalité a reçu deux soumissions pour l'installation de caméras de surveillance;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater l'entreprise Québec Domotique pour l'installation de caméras de surveillance au Centre Synagri, au coût de 10 721,42\$, taxes et installation incluses. Des frais supplémentaires de 350\$ peut être facturé si l'utilisation d'un chariot élévateur est requise pour l'installation.

De payer la facture une fois les travaux terminés.

26.3 ENTRETIEN MÉNAGER POUR L'IMMEUBLE AU 772 RUE PRINCIPALE – EMBAUCHE RÉSOLUTION NUMÉRO 217-10-19

Considérant que la personne responsable de l'entretien ménager au 772 rue Principale nous a remis sa démission en date du 16 septembre 2019;

Considérant les références reçues;

Il est proposé par Martin Nichols
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Madame Suzanne Michaud pour faire l'entretien ménager au 772 rue Principale selon les conditions énumérées lors de l'entrevue d'embauche.

Que Madame Michaud débute son emploi à compter du 2 octobre 2019.

26.4 SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 3 RÉSOLUTION NUMÉRO 218-10-19

Considérant que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

Considérant que la Municipalité souhaite se prévaloir du Volet 3 du programme d'Aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

Considérant que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fournit par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de La Présentation présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 25 000 \$, dans le cadre du **Volet 3** du programme *Soutien des actions de préparation aux sinistres* et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante;

Que la Municipalité confirme que la contribution municipale sera d'une valeur d'au moins 25 000\$; pour un projet qui totalise un investissement global de 50 000\$ en sécurité civile;

Que la Municipalité autorise la directrice générale Josiane Marchand à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que les tous les renseignements annexes et engagements qu'il contient sont exacts et,

Que la Municipalité s'engage à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1^{er} octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

27- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 11 septembre 2019,
MRC – Procès-verbal du comité administratif du 18 juin 2019

MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 12 juin 2019
MRC – Résolution numéro 19-08-228 – Journée internationale des personnes âgées – 1^{er} Octobre 2019 – Proclamation
MRC – Résolution numéro 19-09-242 – Semaine québécoise de réduction des déchets 2019 – 19 au 27 octobre 2019
MRC – Résolution numéro CA 19-09-129 – Schéma d'aménagement révisé – Examen de conformité – Règlement numéro 250-19 – Municipalité de La Présentation
MRC – Résolution numéro CA 19-09-130 – Schéma d'aménagement révisé – Examen de concordance – Règlement numéro 251-19 – Municipalité de La Présentation
MRC – Résolution numéro CA – 19-09-131 – Schéma d'aménagement révisé – Examen de concordance – Règlement numéro 252-19 – Municipalité de La Présentation
RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 septembre 2019
RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 2 octobre 2019
RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 2 octobre 2019
RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 28 août 2019
RIAM – Budget 2020
MTQ – Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales

28- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

29- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 219-10-19

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Jean Provost
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h30.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière